NEWSLETTER DE VOTRE COMMUNE

www.longvilliers.fr

Août 2018
N°33

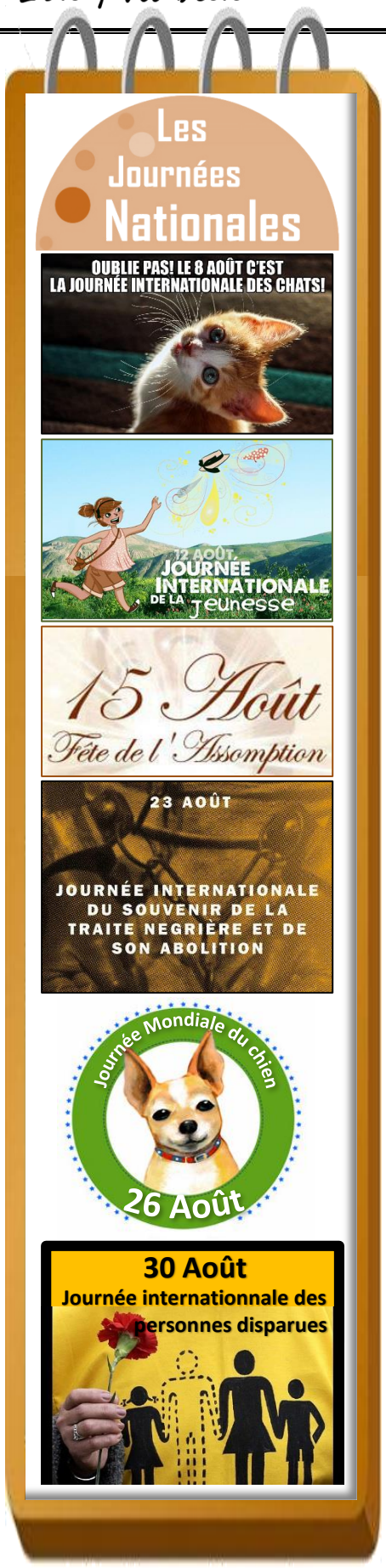

Etat Civil

Décès

DUHAMEL Nicole

MESSES SEPTEMBRE

Le Samedi 1er Septembre
À 18h30 à Longvilliers

Le Dimanche 2 Septembre
À 10h30 à Etaples

Edito

Chers Longvilloises et Longvillois.

Les vacances et le beau temps incitent encore davantage les personnes malveillantes à commettre de mauvaises intentions : démarchage, faux prétexte, pratique illicite, repérage.

Les cambriolages se multiplient hélas dans nos villages ruraux. J'appelle donc à tous d'être extrêmement vigilants, et notamment lors de démarchages directs à vos portes. En cas de démarchage, merci de le signaler directement à la gendarmerie, ainsi qu'à votre mairie 03.21.90.71.79

Enfin, ayez les bons réflexes. N'affichez pas votre départ en vacances sur les réseaux sociaux.

J'en profite pour vous rappeler certains numéros utiles :

- Gendarmerie 03.21.06.00.17
- Police 17
- Opposition carte bancaire 0892 705 705
- Opposition chéquier 092 68 32 08
- Téléphone portable volé
  - SFR 1023
  - Orange 0 800 100 740
  - Bouygues Telecom 0 800 29 10 00

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture de vos échos.
A bientôt.

Votre Maire
S. MAIGNAN

Août mûrit les fruits, Septembre les cueille

Fermeture du secrétariat de Mairie
Du 8 au 17 Août 2018

Chiffre du mois

40%

Des pollinisateurs invertébrés, abeilles et papillons en particulier, sont menacés d'extinction à l'échelle de la planète, selon l'ONU. La FAO et l'UE ont appelé le 19 mai à une action mondiale pour protéger les pollinisateurs, en particulier les abeilles, indispensables pour assurer la sécurité alimentaire.

La question du mois ?

Etudiant boursier, je ne pars pas en vacances, faute de moyens suffisants.Est-il excat que l'ANCV propose une aide pour financer mon séjour ?

OUI. L'agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) a lancé en avril 2014 avec le soutien du Ministère du tourisme le programme d'aide aux vacances « Départ 18 :25 ». Il offre un coup de pouce aux jeunes âgés de 18 ans révolus à 25 ans non révolus pour les aider à financer leurs séjours. Ceux qui sont intéressés par ce programme doivent se connecter sur le site depart1825.com pour consulter les offres et choisir leur séjour. Cette aide financière représente la moitié du prix du voyage, dans la limite de 150€. Un reste à charge de 50€ est toujours dû par le bénéficiaire de l'aide. Si le prix du séjour est inférieur à 50€, le jeune doit payer l'intégralité du prix. Par exemple, si le séjour coûte 100€, la jeune paie 50 €, la prise en charge par l'ANCV étant également de 50€. Pour un séjour de 400€, la part du jeune s'élève à 250€ car celle de l'ANCV est plafonnée à 150€. Pour bénéficier de cette aide, les demandeurs doivent notamment être en contrat de génération, d'apprentissage, de formation en alternance, en emploi d'avenir, ou étudiant boursier. Les autres doivent avoir des revenus qui ne dépassent pas certains plafonds.

DECHETTERIE D'ETAPLES SUR MER

OUVERTURE

Du lundi au Samedi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00
Le Dimanche : 8h30 – 12h

Fermeture les 24 et 31/12 et jours fériés

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les véhicules admis sont limités à 3,5 tonnes de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge)
- Pour accéder à la déchetterie, il est nécessaire de compléter au préalable une fiche d'identification du véhicule à déposer au gardien dès votre arrivée. Il est possible de la télécharger sur le site de la CCMTO.
- Par mesure de sécurité, le gardien de la déchetterie peut refuser tout déchet susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens. Merci de respecter les consignes.

Pour tout renseigement, contacter les services par téléphone au 03.21.06.81.81 ou par mail à l'adresse ccmto@ccmto.fr

Adresse : Rue verte à Etaples sur Mer.

Accès : venant de Boulogne, prendre la direction de Fromessent et tourner à gauche avant de redescendre sur la caserne des Pompiers

Collecte sur rendez-vous de vos déchets électriques et électroniques (appareils d'électroménager, écrans….)

N°Vert 0 800 880 695
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

En supplément avec votre newsletter

En complément, votre mairie vous remet un document d'information sur les bons réflexes à adopter lors de canicule ou fortes chaleurs, mis à votre disposition par le ministère de la Santé.

Le saviez-vous ?

Je prends soin de mes aînés :

Parents ou simples voisins, nos aînés méritent toute notre attention. N'hésitez pas à leur rendre une visite quotidienne, surtout si les températures montent. S'assurer qu'ils boivent régulièrement par petites quantités, pour ne pas souffrir de déshydratation. Protéger de la chaleur, veiller à ce que ses volets soient fermés au plus fort de l'ensoleillement. Leur apporter un brumisateur qui pourra les aider à se rafraîchir. Et si ce n'est pas encore le cas, pensez à souscrire à la téléassistance : le conseil départemental fait du maintien à domicile une de ses priorités, et propose la téléassistance, afin de permettre à ces personnes de disposer d'une assistance 24h/24h et 7j/7j.

Dossier souscription sur le site www.pasdecalais.fr

LONGVILLIERS

BROCANTE

DIM. 15 JUILLET 2018

Organisée par le Comité des Fêtes

PROCHAINS EVENEMENTS

COMITE DES FÊTES DE LONGVILLIERS

La Présidente :
Agnès DUMONT

03.21.86.63.58
07.80.59.93.20

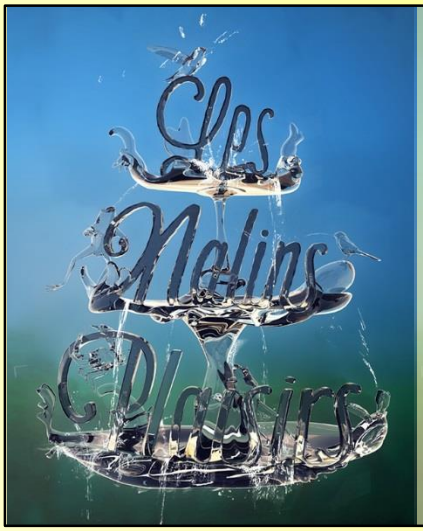

Dimanche 12 Août

à 17h30

« En Passant »

Par la compagnie Cirq'O Vent

N'oubliez pas votre invitation !!

RAPPEL

Le Code Civil dans son article 673 rappelle au propriétaire que toutes branches, d'arbres, d'arbustes, arbrisseaux, ou racines, ronces et brindilles, **qui avancent sur le domaine public** ou sur le voisin, est une **infraction.**

Il est contraint de les couper puisqu'elles dépassent de sa propriété et empiètent sur les voisins, voies et chemins. N'oubliez pas de ramasser les branches !

A défaut d'exécution, des opérations d'élagage seront effectuées au frais des contrevenants.

L'article 671 rappelle que les plantations sont permises à la condition de respecter les distances et hauteurs au regard des limites séparatives.

L'article 667 rappelle que la clôture mitoyenne doit être entretenue à frais commun.

Cet entretien doit être effectué au plus tard le 15 Août 2018.

Nid de guêpes : que faire ?

L'été s'accompagne de plaisirs tels que les repas en famille ou entre amis. Malheureusement, un nid de guêpes peut venir gâcher ces moments de convivialité. Comment se débarrasser d'un nid de guêpes ou de frelons ?

Où se situent les nids ?

Un nid de guêpes peut se trouver dans des endroits plus ou moins accessibles : un espace entre les tuiles ; sous terre ; dans les combles ; à l'intérieur d'une gouttière, d'une cheminée, etc.

La piqûre d'une guêpe peut se révéler dangereuse sur un très jeune enfant ou une personne à la santé fragile, avec un risque de réactions allergiques. En cas d'attaque de masse, même une personne en bonne santé peut être grièvement blessée, et parfois décéder des conséquences de nombreuses piqûres.

URGENCES

SAMU 15

Pompiers 18

Méd'Ligne 62
tél. : 03 21 72 33 33.
la nuit de 20 h à 8 h, samedi dès 12 h, dimanche et jour férié.

Police / Gendarmerie 17

Centre antipoison,
tél. : 09 20 44 44 44
Centre antibrûlures,
tél. : 09 20 51 32 80

PHARMACIES
Les pharmacies de garde sont consultables :
par téléphone, tél. : 08 25 74 20 30 ;
sur le site, www.servigardes.fr

DENTISTE
Permanence des soins dentaires de ville,
astreinte de 9 h à 12 h, les dimanches et jours fériés.
tél. : 03 21 71 33 33.

HÔPITAUX
CHAM de Rang-du-Fliers, tél. : 03 21 89 45 45.
Centre hospitalier Duchenne de Boulogne, tél. : 03 21 99 33 33.
Clinique de la Côte d'Opale de Saint-Martin-Boulogne,
tél. : 03 21 99 11 11.

Évitez de réagir seul

Si vous vous demandez que faire en cas de nid de guêpes, sachez que le premier réflexe à avoir est de fermer portes et fenêtres. Deuxièmement, ne laissez pas d'aliments sucrés à l'air libre et évitez de vous installer à l'extérieur après vous être parfumé ou enduit de crème solaire.

Si vous avez repéré un nid de guêpes par exemple, ne vous en approchez surtout pas et encore moins sans protection. Il existe dans le commerce des produits censés détruire un nid en quelques secondes. Si la colonie est installée dans un endroit aisément accessible, vous pouvez vous en débarrasser vous-même après avoir pris un maximum de précautions : les guêpes étant moins susceptibles de piquer la nuit, **retirez le nid une fois le soleil tombé ; portez des vêtements couvrant les bras, les jambes, les mains, les pieds et le visage ; évitez d'utiliser une source de lumière**. Le moindre choc ou la luminosité d'une lampe de poche peut provoquer une réaction de défense de la part des insectes avec le risque de multiples piqûres ; éloignez les enfants et autres personnes fragiles.

Nid de guêpes : qui appeler ?

Les pompiers ne se déplacent pas sauf en cas de danger immédiat pour la personne. Il est conseillé d'appeler une société ou un apiculteur (Pour information, Fabien LOKAJ, apiculteur à Saint Josse : lokaj.apiculture@gmail.com, 06.05.08.60.50.

Les inscriptions pour le caté de l'année 2018-2019 aura lieu le

Mercredi 12 Septembre 2018
De 18h30 à 19h30
Salle des Associations de Longvilliers

Merci d'avance,
L'équipe du Caté
06.84.43.45.43

VU dans la PRESSE

Que savez-vous de la SPA ? Frottez-vous donc à notre vrai-faux

Les grandes vacances approchant, on pourrait penser qu'un pic d'activité attend le refuge de la Société protectrice des animaux (SPA) à Saint-Aubin. C'est vrai, mais pas pour les raisons auxquelles on pense. D'ailleurs, que connaissez-vous de la SPA ?

Noxy, la petite chienne croisée griffon, avait une chance de se faire adopter pendant les portes ouvertes organisées début juin.

PAR CÉCILE LEGRAND-STEELAND
montreuil@lavoixdunord.fr

SAINT-AUBIN.
L'été, la SPA fait face à de nombreux abandons

VRAI / FAUX

Au plan national, les refuges de la SPA accueillent nombre de chiens abandonnés par leurs maîtres sur la route des vacances. Moins à Saint-Aubin : « *Les gens arrivant ici en vacances et qui avaient l'intention d'abandonner leur animal l'ont déjà fait chez eux ou en route* », révèle Colette Verstraete, directrice de la SPA de Saint-Aubin.

Par contre, une bonne partie du temps des bénévoles et salariés de la SPA locale est monopolisée par « *les animaux qui se perdent. J'ai vu un box accueillir trois chiens dans la même journée. C'est un va-et-vient permanent. Quand ils arrivent, on leur donne à boire et à manger ; quand ils partent, on nettoie le box. C'est beaucoup de travail* ».

Les chats posent un réel problème

VRAI

C'est la période de mise bas des chattes. Beaucoup de petits seront confiés à la SPA. Tous ces chatons, si adorables soient-ils, sont « *un fléau* ». « *Ils nous donnent beaucoup de travail parce qu'en collectivité, ils attrapent des tas de maladies. Je me souviens de trois chatons l'an dernier. Ils jouaient, ils étaient gais comme tout quand ils sont arrivés. La deuxième semaine, ça allait moins bien. La troisième, ils étaient mourants.* » Les petits n'ont pas survécu, comme cela arrive fréquemment. « *Et ça, moralement, c'est très dur.* »

> **"J'ai vu un box accueillir trois chiens dans la même journée. C'est un va-et-vient permanent."**
> COLETTE VERSTRAETE

Abandonner son animal de compagnie, c'est faire preuve de lâcheté

VRAI / FAUX

Certains maîtres sont peu regardants sur la façon dont ils se débarrassent de leur animal. Mais il arrive que chiens et chats soient confiés à la SPA car leur maître est décédé, hospitalisé, suite à un sinistre... La directrice se souvient de cette femme en larmes, sur le point de déménager à l'étranger, contrainte d'abandonner son chien. « *C'est pour ça qu'il ne faut pas toujours jeter la pierre aux gens qui ont le courage de venir abandonner leur animal au refuge.* » Sachez qu'il faut aussi s'acquitter de 100 €, somme couvrant vaccins, frais vétérinaires, éventuelle opération de castration et charges salariales.

La SPA peut retirer un animal à son propriétaire s'il le maltraite

FAUX

« *Nous n'avons pas le droit d'entrer dans les maisons et de prendre les animaux. Il faut que le procureur donne l'ordre aux gendarmes de venir avec nous pour chercher l'animal.* »

LES CHIFFRES DE 2017

- **358 chiens et 446 chats** ont été accueillis à la fourrière.
- **230 chiens et 264 chats** ont été adoptés.
- **96 chiens et 17 chats** ont été abandonnés directement au refuge par leur propriétaire.

Trois façons de s'investir

LE BÉNÉVOLAT
Une quarantaine de bénévoles au total sortent les chiens, caressent les chats (« *C'est très important pour les chats d'être caressés* »), réalisent des enquêtes sur des soupçons de maltraitance, tiennent des permanences, animent des opérations croquettes dans les grandes surfaces, etc.
Les chiens sont sortis tous les jours, matin et après-midi. Si vous souhaitez aider, « *il faut venir régulièrement et ne pas avoir peur des chiens* ».

LES FAMILLES D'ACCUEIL
La SPA cherche en permanence des familles d'accueil pour les chatons. La mission est simple : « *Les garder quelques semaines jusqu'à ce qu'ils aient reçu tous leurs vaccins* (pris en charge par la SPA) *et soient assez costauds pour supporter la collectivité.* »
Si les chatons sont trop remuants pour vous, vous pouvez aussi accompagner un chat malade ou âgé jusqu'à son dernier souffle. « *On fait ça pour qu'ils finissent au moins leurs jours dans un foyer.* »

LE PARRAINAGE
« *Cela s'adresse aux gens qui veulent faire quelque chose pour la SPA mais qui ne peuvent pas adopter pour diverses raisons.* » On devient parrain à partir de 10 € par mois. « *En échange, le parrain peut venir quand il veut et promener le chien dans un parc du refuge.* »

Les moyens humains, le défi

Jusqu'alors, la SPA de Saint-Aubin comptait 12 salariés : 6 en CDI et 6 contrats aidés. La disparition de ce dispositif est un problème : « *On espérait que quelque chose se passerait, on a prolongé deux personnes en CDD mais rien n'arrive. Ça va être le gros souci pour cette année.* »
Le refuge et la fourrière vont donc devoir réduire la voilure et fonctionner avec dix salariés. « *Mais on n'aura plus le temps de repeindre les boxes, de tondre les espaces verts... On est en train de voir si on peut passer par les services civiques.* »

Cult'ur & Vous

LONG SHOT EXPOSITION

Du 3 juillet au 1er septembre

Médiathèque de Berck sur Mer,
Conchil le Temple et Rang du Fliers
Exposition autobiographique de
Gildas Lepetit-Castel

CA2BM agglomération 2 Baies en Montreuillois

Portail Culturel de la
Communauté
d'Agglomération des 2 Baies
en Montreuillois

http://culture.ca2bm.fr

BLUESIN'(A)OUT

Vendredi 17
samedi 18 Août
A 19h30
Chartreuse de Neuville
Neuville-sous-Montreuil
Festival de blues

CA2BM agglomération 2 Baies en Montreuillois

AVIS AU PUBLIC
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS

Bruno COUSEIN, Maire de Berck-sur-Mer et Président de la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois, vous informe que dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois, prescrit le 06 avril 2017, un registre de concertation, recueillant les doléances des administrés, est à disposition dans les 46 communes de la CA2BM, ainsi qu'au siège de la CA2BM, jusqu'à l'arrêt du projet.